Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-213501190-20260616-D2026_38-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de Gennes-sur-Seiche
Département d'Ille-et-Vilaine

SÉANCE du 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 28 mai 2026, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Roland Le Droff, Maire.

Étaient présents : Mme Jéby Myriam, M. Lamy Vincent, M. Le Droff Roland, Mme Tiriau Valérie, M. Tual Maxime, Mme Brielle Hélène, Mme Hutin Alexandra, M. Rostren Philippe, M. Gérard François, M. Suhard Fabien, M. Durand Antoine, M. Migault Guillaume, Mme Prioux Chloé, Mme Rabeau Virginie.
Formant la majorité des membres en exercice
Étaient excusés : Fabien Suhard
Étaient absents (…) : Hélène Brielle ; Anne-Marie Belloir-Coudé
Pouvoir : Chloë Prioux
Vincent LAMY est désigné(e) secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 38 – SENATORIALES. ÉLECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le 5 juin 2026 à 20 heures.

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Composition du bureau électoral

M./Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- M. Gérard François - M. Rostren Philippe – Mme Prioux Chloë – M.Durand Antoine

La présidence du bureau est assurée par le maire.

Déroulement de l'élection

M le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du ou des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-213501190-20260616-D2026_38-DE

c) Élection du délégué (ou des délégués)

Ont obtenu :

- M. François GERARD - 13 voix
- M. Roland LE DROFF – 12 voix
- M. Antoine DURAND – 12 voix

d) Élection des suppléants

La même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.

- M. Vincent LAMY - 13 voix
- Mme Valrie TIRIAU - 12 voix
- Mme Alexandra Hutin – 12 voix

Fait à Gennes-sur-Seiche, le 5 juin 2026

Pour extrait conforme, Le maire,

Le Maire, R. Le Droff

